



TAUSSAT – 15/17 ANS

« ENTRE OCEAN ET DUNES »

4 au 17 juillet 2020 14 jours

18 au 31 juillet 2020 14 jours

3 au 16 août 2020 – 14 jours

Centre UFOFAL 74 « Castel Landou »
7 Allée Toulouse LAUTREC
33138 TAUSSAT-LES-BAINS
05.56.82.16.10
06.08.36.16.44



NATURE DU SEJOUR

Une première semaine de détente à Taussat, petit coin de paradis idéalement situé au bord du Bassin d'Arcachon avec un accès direct à la plage ! Au programme : baignades à la piscine et à l'océan, flâneries dans les rues d'Andernos, découverte du Bassin d'Arcachon (les forêts landaises, l'ostréiculture...), ascension de la Dune du Pilat ...

Ensuite, direction le camping pour la deuxième semaine ! Adeptes des sports de glisse, 5 séances sur les spots de surf du Grand Crohot pour apprendre le langage des surfeurs, les différentes manœuvres et enfin se mesurer aux vagues ! Les repérer, se positionner, se mettre debout et glisser ! Des vacances inoubliables entre copains !

DESCRIPTIF DU CENTRE

- 1^{ère} étape : Centre « Castel Landou » à Taussat - 7 jours / 6 nuits

Le groupe occupe un bâtiment qui se compose de chambres spacieuses de 4 à 8 lits avec sanitaires et douches intégrés ou à proximité. De nombreuses salles d'activités, une salle à manger et sa terrasse, une piscine découverte chauffée et surveillée complètent les équipements de base (lingerie, cuisine, infirmerie).

- **2ème étape : Camping Les Pastourelles à Claouey - 7 jours / 6 nuits**

Les jeunes sont hébergés sous tentes légères de 3 places. Le camp est complété par un grand marabout permettant d'entreposer le matériel et de réaliser les repas. Les sanitaires du camping sont à proximité de l'emplacement.

L'ordre des 2 étapes est susceptible de changer.

ENCADREMENT

Une équipe de direction dont un(e) assistant(e) sanitaire, des animateurs assurent le suivi de la vie quotidienne et les activités tout au long de la journée.

Les activités spécifiques sont encadrées par des éducateurs diplômés, conformément à la réglementation en vigueur.

VIE QUOTIDIENNE

Chacun participe à la vie du groupe, range, organise une randonnée, prépare un repas, donne son avis, accepte la décision commune.

ACTIVITES

- **Centre Castel Landou à Tausat : 7 jours/6 nuits :**

Le centre dispose d'une piscine de 9 mètres sur 12 mètres avec une profondeur progressive de 40 cm à 1m60. Les animateurs organisent des jeux dans la piscine comme du water-polo par exemple. Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 jeunes est présent dans l'eau.

Cette étape est l'occasion pour les jeunes d'être vraiment acteurs de leurs vacances en proposant des activités et des veillées. Des petits groupes peuvent être constitués afin de satisfaire les envies de chacun si celles-ci sont réalisables.

Une journée à la Dune du Pilat est au programme. Qui n'a jamais rêvé de gravir la plus haute dune d'Europe, 107 mètres ? Au sommet, vu sur la côte océane, les passes d'entrée du bassin d'Arcachon, la forêt landaise, le Banc d'Arguin et même la chaîne des Pyrénées par ciel très clair. Les enfants s'y rendent en car. Une fois sur place, ils pique-niquent dans la forêt landaise avant de gravir la dune. Des jeux et des baignades à la plage de la Corniche sont au programme de cette journée.

La ville d'Andernos-Les-Bains se trouve à 5 kilomètres du centre. Les jeunes peuvent aller s'y balader, flâner, manger une glace, acheter des souvenirs... Le soir, le groupe peut profiter des événements organisés par la commune d'Andernos (concerts, spectacles...).

La situation du centre au bord du Bassin d'Arcachon permet de nombreuses découvertes : réserve naturelle du Domaine de Certes avec ses nombreux oiseaux, pêche à pied à marée basse, forêt landaise, rencontre avec un pêcheur, avec un ostréiculteur...

A la fin de la première semaine, les jeunes préparent leur deuxième étape. Ils préparent tout le matériel de camping (tentes, duvets, tapis de sol, marabout cuisine, vaisselle, malle de jeux...) et proposent des idées de repas. Un vélo leur est attribué, ils sont responsables de l'entretien de celui-ci.

- **Camping Les Pastourelles à Claouey : 7 jours/6 nuits :**

Le camping « Les Pastourelles » se trouve sur la commune de Claouey situé à une vingtaine de kilomètres de Castel Landou (environ 1h30 de vélo). A l'arrivée, les jeunes installent le campement et choisissent leur tente en fonction des affinités (2 à 3 jeunes par tente). Les jeunes s'organisent pour la durée du camp avec un tableau de roulement des tâches de la vie collective : installation et rangement du temps de repas, confection des repas, vaisselle.

Lors de cette étape, les jeunes participent à 5 séances de surf. L'activité se déroule à la plage du Grand Crohot (30 minutes à vélo depuis le camping). L'activité est encadrée par les moniteurs diplômés d'Etat du Surf Club de la Presqu'île. L'enseignement s'articule autour d'une sensibilisation aux particularités du littoral, de la protection de l'environnement et au respect des valeurs du Surf. Au début de chaque séance, les jeunes s'équipent de combinaison (fournie par le club), une planche leur est attribuée (utilisation de planches adaptées au niveau des élèves) et ils rejoignent la plage.

Lors de la première séance, le moniteur leur explique les règles de sécurité et les techniques d'approche du surf (formation de vagues, courants, positionnement sur la planche...). Les objectifs pour un surfeur débutant sont les suivants : prendre une mousse en position allongée sur la planche, se redresser et tenir son équilibre debout sur la planche. Au fil des séances, les jeunes apprennent à conserver leur équilibre debout et à s'orienter vers la droite ou la gauche en position debout. Pour les jeunes plus expérimentés, les moniteurs sont présents pour les faire progresser individuellement grâce à des exercices adaptés.

Lors de cette étape, les jeunes ont la possibilité de proposer des activités. Les animateurs sont présents pour les accompagner dans la réalisation.

Le camping dispose d'un accès direct au Bassin qui permet aux jeunes de se baigner à marée haute et de faire des jeux à marée basse.

Les jeunes peuvent profiter de la plage du Grand Crohot (après la séance de surf) pour se baigner.

Les baignades à l'océan se font à la plage surveillée du Grand Crohot où se trouve un poste de sécurité de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS). Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 jeunes est présent dans l'eau. L'organisation des baignades se fait avec les MNS, et il est possible de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe d'enfants (trop de vent, hauteur de vagues trop importante, trop de monde...).

DOCUMENT OBLIGATOIRE

Test d'aisance aquatique

SANTE

L'assistant(e) sanitaire, diplômé(e), veille à l'hygiène, à la santé et au suivi d'éventuels traitements de votre enfant, sous réserve que l'ordonnance ait été communiquée aux organisateurs au plus tard au moment du départ.

Sur place, elle ne peut prescrire ni soins, ni médicaments. En cas de fièvre, douleurs réitérées ou blessures, elle contacte le médecin, en accord avec le directeur. En cas d'urgence, votre enfant sera orienté vers l'hôpital le plus proche et vous en serez informés.

Il est donc impératif que les numéros de téléphone communiqués lors de l'inscription soient d'actualité au début de l'activité.

Toute information sanitaire que vous jugez utile doit être communiquée lors de l'inscription. Aucune discrimination n'est faite en fonction des renseignements apportés.

Les frais médicaux engagés en cas de maladie ou d'accident de l'enfant au cours de son séjour seront remboursés par la famille à la Ville.

ALIMENTATION

Les repas sont variés et sains dans un souci permanent d'équilibre nutritionnel. Seuls les régimes alimentaires d'ordre médical, seront respectés si l'organisme d'accueil en accepte la charge. Il ne sera

donc pas pris en compte la pratique de faits religieux ou philosophiques qui irait à l'encontre de la laïcité, de l'organisation de la vie collective et engendrerait un quelconque prosélytisme.

ARGENT DE POCHE

L'argent est géré par le jeune et peut être confié à l'équipe d'animation. S'il souhaite le conserver, aucun contrôle ne sera effectué par l'équipe d'animation (utilisation, perte, vol). Cet argent reste sous l'entière responsabilité du jeune.

Les besoins sont limités, les sommes importantes sont donc déconseillées.

PRODUITS ILLICITES

La loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics, elle prohibe également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Toute infraction à cette loi sera sanctionnée par le Directeur du séjour.

LINGE

Le linge est lavé régulièrement. Malgré toute l'attention que l'on puisse y apporter, il existe toujours en collectivité, un certain risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé...). Il est donc préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats.

Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de coudre une bande tissée au nom de votre enfant (les bandes collées au fer ne résistent pas aux lavages).

Nous insistons particulièrement sur la nécessité d'avoir **une tenue chaude, un vêtement de pluie et une bonne paire de chaussures de marche. Prévoir un bagage pratique pour le transport des vêtements.**

Pour les activités nautiques, prévoir des vêtements et une paire de baskets usagés.

TROUSSEAU CONSEILLE

1	Vêtement de pluie	4	Sweat-shirts ou pulls chauds
1	Paire de baskets	2	Serviette et maillot de bain
1	Paire de sandales	1	Nécessaire de toilette + serviette
7	Paires de chaussettes	1	Lampe de poche
8	Sous-vêtements	1	Petit sac à dos
5	Shorts	-	Casquette, lunettes
8	Tee-shirts	-	Protection solaire, crème anti-moustiques
3	Pantalons	1	Survêtement
2	Vêtements de nuit	1	Robe ou Jupe
1	Veste chaude	1	Sac linge sale

CORRESPONDANCE

L'équipe d'animation s'engage à insister auprès des jeunes pour qu'ils soient en contact avec leur famille : courrier ou téléphone.

Si vous êtes sans nouvelle, n'hésitez pas à contacter le Service Vacances Loisirs au **04.42.44.35.78/04.42.44.30.84.**

NOUVELLES DES SEJOURS

Le Service Vacances Loisirs est en contact permanent avec les équipes de direction de chaque séjour.

Toutefois, pour avoir des nouvelles de votre enfant :

- Le courrier reste pendant nos séjours un lien et un moyen de communication avec les familles extrêmement important.
- Un blog de chaque centre permanent de notre fédération sera consultable pendant les séjours, les codes d'accès seront communiqués sur le site Internet www.ville-martigues.fr.
- Le téléphone du centre n'est à utiliser qu'en cas d'urgence.

EN CAS D'URGENCE, notamment le week-end et en dehors des horaires de bureau, vous pouvez contacter le PCS (Poste Central de Sécurité) en Mairie au 04.42.44.31.68.

VOYAGE

Les départs en bus s'effectuent sur le parking des 1 000 places, avenue de la Paix, à côté de la Halle, aux dates et heures indiquées sur la convocation. Cependant, il est recommandé de venir environ 30 minutes avant le départ pour rencontrer les équipes et donner des informations pour bien préparer le voyage de votre enfant.

Pour des raisons de sécurité, le « bagage à main » ne doit pas être important au risque d'être mis en soute lors du voyage.

L'encadrement est assuré par l'équipe d'animation du séjour.

BILAN DU SEJOUR

N'hésitez pas à contacter le Service Vacances Loisirs au **04.42.44.35.78/04.42.44.30.84** ou à l'adresse mail **vacancesloisirs@ville-martigues.fr** pour faire part de vos impressions, vos suggestions et vos critiques après le retour de vos enfants. Ceci nous permettra d'améliorer le contenu des séjours et d'affiner le programme des prochaines années. Il est bien entendu que le service reste à votre entière disposition si vous souhaitez les rencontrer.